

AGENCE DE REGULATION DES POSTES ET DES
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES



OBSERVATOIRE DU MARCHE DE
L'INTERNET MOBILE

RAPPORT DU 1ER TRIMESTRE 2022

www.arpce.cg

Table des matières

I. CARACTERISTIQUES GENERALES DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE	3
II. POPULATION TOTALE	4
III. ABONNES DE L'INTERNET MOBILE	5
3.1. TOTAL DES ABONNES	5
3.2. ABONNES PAR OPERATEUR ET PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME	5
3.3. TECHNOLOGIES D'ACCÈS À L'INTERNET MOBILE	7
3.4. UTILISATEURS DE LA TECHNOLOGIE GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR	7
3.5. UTILISATEURS DES TECHNOLOGIES 3G PAR OPERATEUR	8
3.6. UTILISATEURS DES TECHNOLOGIES 4G/LTE PAR OPERATEUR	9
IV. TRAFIC INTERNET	11
4.1. TRAFIC TOTAL DU MARCHÉ	11
4.2. TRAFIC INTERNET PAR OPERATEUR	12
4.3. TRAFIC GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR	13
4.4. TRAFIC 3G PAR OPERATEUR	14
4.5. TRAFIC 4G PAR OPERATEUR	15
V. REVENU TOTAL	16
5.1. REVENU TOTAL DU MARCHÉ	16
5.2. REVENU TOTAL DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE PAR OPERATEUR	16
5.3. REVENU GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR	17
VI. RATIOS	20
6.1. TARIFS PONDERES DU MEGAOCTET	20
6.1.1. TARIFS PONDERES DU MEGAOCTET DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE	20
6.1.2. TARIFS PONDERES DU MEGAOCTET PAR TECHNOLOGIE	20
6.2. ARPU (REVENU MOYEN PAR ABONNE)	22
VII. ANALYSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE	24
7.1. OBSERVATION DES PERFORMANCES PAR RAPPORT À LA VARIABLE PRIX	24
7.1.1. ÉVOLUTION DU TRAFIC PAR RAPPORT AUX TARIFS	24
7.1.2. ÉVOLUTION DU REVENU TOTAL PAR RAPPORT AUX TARIFS	24
7.1.3. ÉVOLUTION DE L'ARPU PAR RAPPORT AUX TARIFS	25
7.2. DES TARIFS À L'ÉLASTICITÉ DU MARCHÉ	25
DEFINITION DES TERMES UTILISÉS DANS LE RAPPORT	27

I. Caractéristiques générales du marché de l'internet mobile

Le marché congolais de l'internet mobile est constitué de deux opérateurs dominants que sont MTN et Airtel dont les offres d'accès sont essentiellement prépayées.

Au premier trimestre 2022 (T1-22), MTN et Airtel totalisent plus de 3,02 millions d'abonnés et ont généré un revenu total de 12,9 milliards de F CFA, dont 7,9 milliards proviennent du trafic issu de la technologie 4G et 4,8 milliards de la technologie 3G.

Ces opérateurs ont généré au T1-22, un trafic total de 7,8 milliards de mégaoctets (Mo). Les abonnés utilisent de moins en moins le GPRS/EDGE/2G au profit de la 3G et de la 4G qui représentent respectivement 37,1% et 61,6% du trafic total d'accès à l'internet mobile.

Le tarif pondéré du mégaoctet est de 1,65 F CFA. Ce tarif a baissé de 12,5% entre T1-21 et T1-22, alors que le trafic total a augmenté de 13,1% au cours de la même période.

TABLEAU DE BORD

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Abonnés (000)	3 017	3 080	3 095	3 146	3 028
	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Revenu Total (Millions F CFA)	13 110	14 263	14 536	13 909	12 974
Revenu GPRS/EDGE/2G	219	229	236	221	177
Revenu 3G	5 325	5 622	5 623	5 299	4 830
Revenu 4G/LTE	7 566	8 412	8 677	8 389	7 967
	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Trafic Total internet (Millions Mo)	6 940	7 345	7 390	7 556	7 852
Total Trafic GPRS/EDGE/2G	116	118	120	120	104
Total Trafic 3G/4G	2 820	2 892	2 857	2 878	2 915
Total Trafic 4G/LTE	4 004	4 334	4 413	4 557	4 833
	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Tarifs Pondérés/Mégaoctet (F CFA)	1,89	1,94	1,97	1,84	1,65
Tarifs Pondérés GPRS/EDGE/2G	1,89	1,94	1,96	1,84	1,70
Tarifs Pondérés 3G	1,89	1,94	1,97	1,84	1,66
Tarifs Pondérés 4G/LTE	2,68	2,91	3,04	2,91	2,73

* Les données exprimées en valeur monétaire dans ce rapport sont toutes taxes comprises (TTC).

Sources : Opérateurs & ARPCE

II. Population totale

Les données utilisées par l'ARPCE pour l'évaluation de la population congolaise sont celles produites par le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) dont le dernier recensement date de 2007. En 2007, le CNSEE a évalué la population congolaise à 3 697 490 habitants avec un TCAM (taux de croissance annuel moyen) de 2,8 %.

En utilisant ce TCAM, l'ARPCE a estimé l'évolution de la population congolaise pour l'année 2022 et pour le premier trimestre 2022, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. La population congolaise est estimée à 5,4 millions d'habitants.

POPULATION CONGOLAISE PAR TRIMESTRE

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Population Totale (000)	5 331	5 368	5 405	5 443	5 480
Population > 14 ans (000)	3 272	3 295	3 318	3 341	3 364

Sources : Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) et ARPCE

Le recensement de la population de 2007 montre également une structure par tranche d'âge. Cette information permet d'estimer le marché adressable (marché potentiel) du Congo. La tranche de la population âgée de plus de 14 ans, la plus susceptible d'avoir un téléphone portable, représente environ 61,3% de la population totale et est estimée à 3,3 millions d'habitants au premier trimestre 2022.

III. Abonnés de l'Internet Mobile

3.1. TOTAL DES ABONNES

Au premier trimestre 2022, MTN et Airtel cumulent 3,02 millions d'abonnés. Comparé au T1-21, les abonnés ont légèrement augmenté de 0,4%.

Le marché de l'internet mobile est composé à 98% d'abonnés prépayés, contre 2% d'abonnés postpayés. Au T1-22, le taux de pénétration de l'internet mobile est de 55,3%, contre 56,6% au T1-21, soit une baisse de 1,3 point.

TAUX DE PENETRATION DE L'INTERNET MOBILE

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Nombre Total d'Abonnés (000)	3 017	3 080	3 095	3 146	3 028
Abonnés Prépayés	2 966	3 026	3 043	3 092	2 976
Abonnés Postpayés	52	54	53	54	52
Taux de pénétration sur pop. Totale	56,6%	57,4%	57,3%	57,8%	55,3%

Sources : Opérateurs et ARPCE

3.2. ABONNES PAR OPERATEUR ET PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME

Entre T1-21 et T1-22, le nombre d'abonnés de l'opérateur MTN a augmenté de 7,0%, passant de 1,8 à 2,0 millions. En revanche, celui de l'opérateur Airtel a diminué de 10,6%, passant de 1,13 à environ 1,01 million d'abonnés.

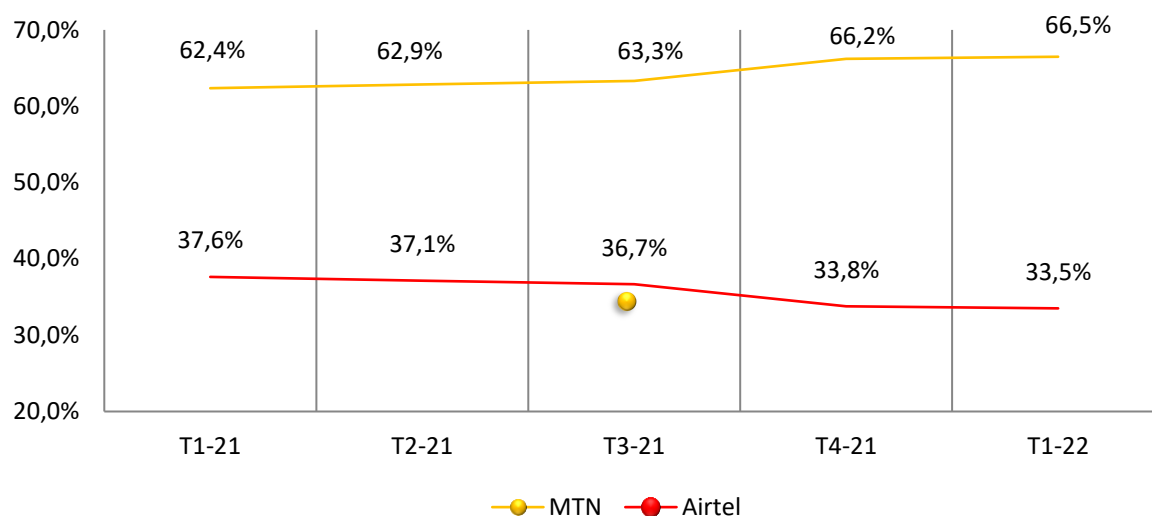
ABONNES PAR OPERATEUR

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Nombre Total d'Abonnés (000)	3 017	3 080	3 095	3 146	3 028
MTN	1 882	1 936	1 960	2 084	2 013
Airtel	1 136	1 144	1 135	1 063	1 015

Source : Opérateurs

Avec 66,5% de parts de marché au T1-22, contre 33,5% pour Airtel, MTN est le leader du marché de l'Internet mobile au Congo.

PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME DES OPERATEURS



Sources : Opérateurs et ARPCE

Le marché de l'Internet mobile est dominé par les offres prépayées. Au T1-22, par rapport au T1-21, le nombre total d'abonnés prépayés a légèrement augmenté de 0,3%.

EVOLUTIONS PAR TYPE D'ABONNES ET PAR OPERATEUR

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Abonnés Prépayés (000)	2 966	3 026	3 043	3 092	2 976
MTN	1835	1888	1911	2032	1963
Airtel	1131	1138	1131	1061	1013
Abonnés Postpayés (000)	52	54	53	54	52
MTN	47	48	49	52	50
Airtel	4	6	4	2	2

Source : Opérateurs

Quant aux abonnés postpayés, entre le T1-21 et le T1-22, on constate une augmentation de 1,2%. Ce sont les abonnés postpayés de l'opérateur Airtel qui ont fortement diminué à hauteur de 59,6% entre T1-21 et T1-22, contre une hausse de 7,0% pour l'opérateur MTN.

3.3 TECHNOLOGIES D'ACCES A L'INTERNET MOBILE

Les technologies d'accès à l'internet mobile sur le marché congolais sont essentiellement le GPRS/EDGE (2G), la 3G et la 4G.

MTN et Airtel déclarent environ 0,931 million d'abonnés au T1-22 qui utilisent encore les technologies 2G (GPRS/EDGE), contre 1,020 million au T1-21, soit une baisse de 10%.

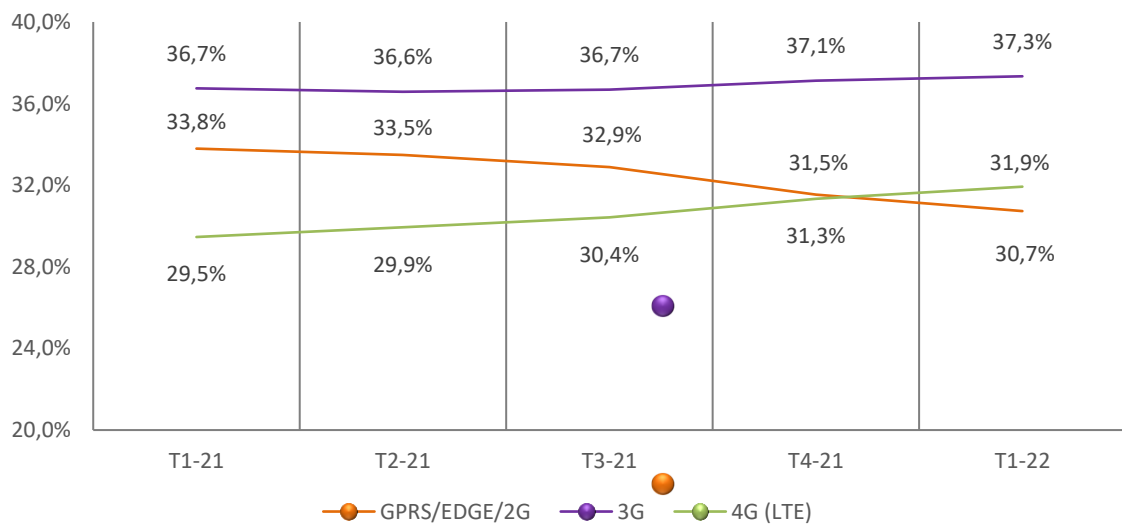
Au T1-22, on observe que les abonnés 3G ont augmenté de 2,0% comparé au T1-21, et de 8,8% pour les abonnés 4G au cours de la même période.

EVOLUTION DES ABONNES PAR TYPE DE TECHNOLOGIE D'ACCES INTERNET

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Nombre Total Abonnés (000)	3 017	3 080	3 095	3 146	3 028
GPRS/EDGE/2G	1 020	1 031	1 018	992	931
3G	1 109	1 127	1 136	1 168	1 131
4G (LTE)	889	922	942	986	967

Source : Opérateurs

REPARTITION DES UTILISATEURS PAR TYPE DE TECHNOLOGIE D'ACCES INTERNET



Sources : Opérateurs et ARPCE

3.4 UTILISATEURS DE LA TECHNOLOGIE GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR

Entre T1-21 et T1-22, le nombre total d'utilisateurs de la technologie GPRS/EDGE/2G a baissé de 8,7%. L'opérateur MTN enregistre une augmentation de 7,0%, tandis que l'opérateur Airtel enregistre une diminution de 22,1%.

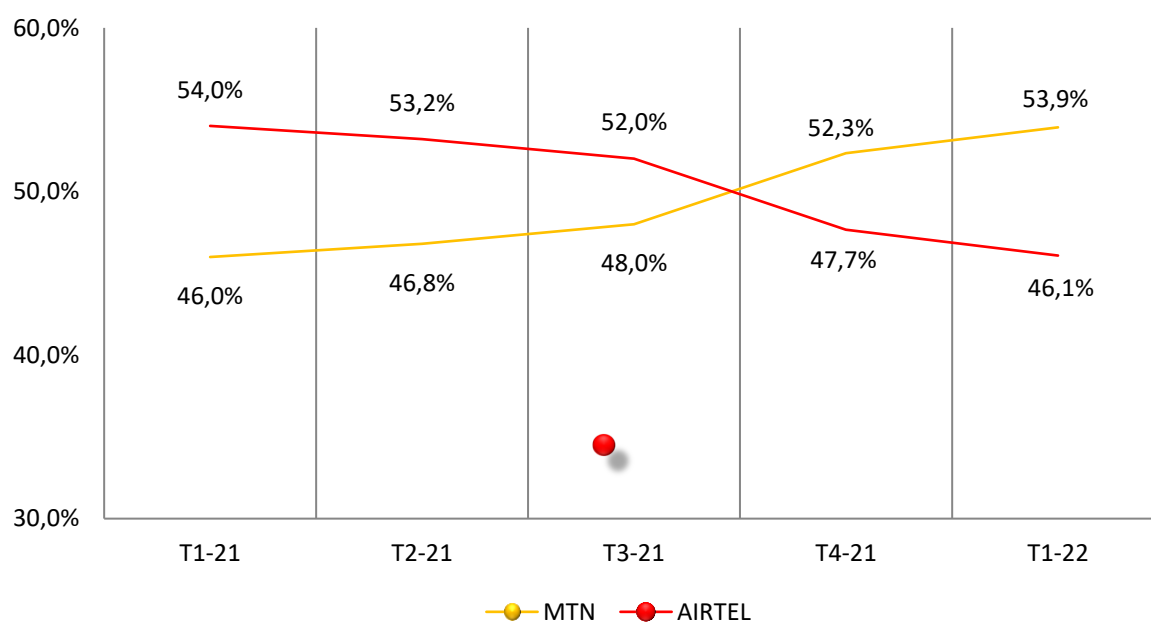
EVOLUTION DES UTILISATEURS INTERNET (GPRS/EDGE/2G) PAR OPERATEUR

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Abonnements GPRS/EDGE/2G (000)	1 020	1 031	1 018	992	931
MTN	469	483	489	519	502
AIRTEL	551	549	529	473	429

Source : Opérateurs

Au T1-22, les parts de marché de la technologie GPRS/EDGE/2G se répartissent comme suit : 53,9% pour MTN et 46,1% pour Airtel. Comparé au T1-21, la part de marché de l'opérateur MTN a augmenté d'environ 8 points ; passant de 46,0% à 53,9%. Celle d'Airtel a, en revanche, baissé de 8 points ; passant de 54,0% à 46,1%.

PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE L'INTERNET (GPRS/EDGE)/2G



Sources : Opérateurs et ARPCE

3.5 UTILISATEURS DES TECHNOLOGIES 3G PAR OPERATEUR

Le nombre d'utilisateurs de la technologie 3G a progressé de 2,0% entre T1-21 et T1-22. L'opérateur MTN enregistre une hausse de 7,0%, contre une baisse de 8,7% pour l'opérateur Airtel.

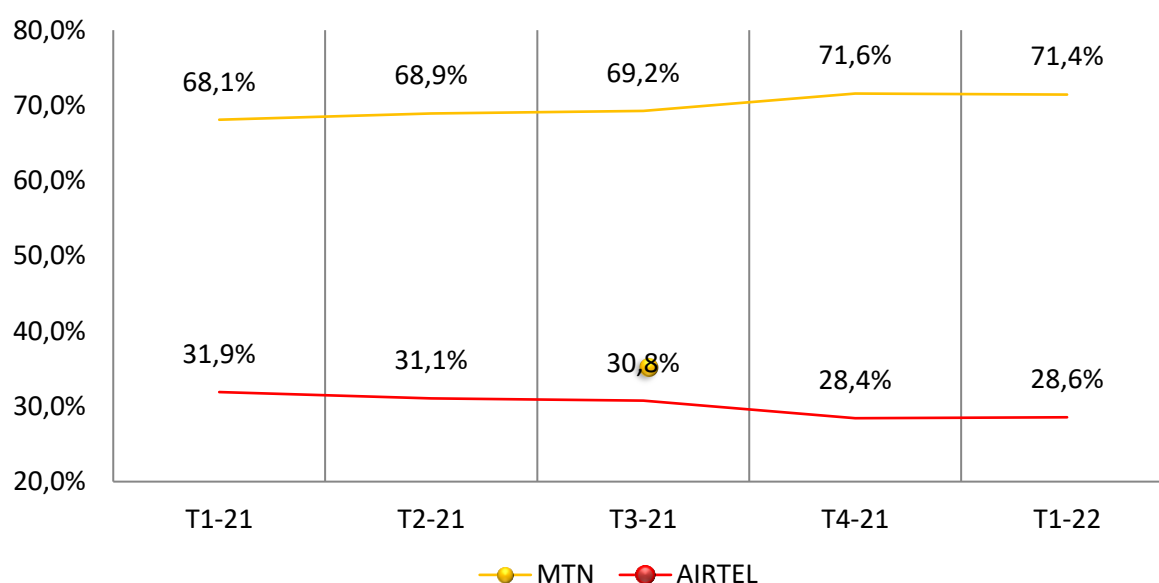
EVOLUTION DES UTILISATEURS DE LA 3G PAR OPERATEUR

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Abonnements 3G (000)	1 109	1 127	1 136	1 168	1 131
MTN	755	777	786	836	808
AIRTEL	354	350	349	332	323

Sources : Opérateurs et ARPCE

MTN est l'opérateur qui compte le plus d'utilisateurs de la technologie 3G avec 71,4% de parts de marché.

PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE L'INTERNET (3G)



Sources : Opérateurs et ARPCE

3.6 UTILISATEURS DES TECHNOLOGIES 4G/LTE PAR OPERATEUR

En 2019, les données des technologies 3G et 4G étaient combinées. C'est donc à partir du T1-20 que l'on note, pour les deux opérateurs, une progression continue du nombre d'utilisateurs de la technologie 4G.

Entre T1-21 et T1-22, on note une hausse de 8,8% du nombre d'abonnés à la 4G. Au cours de la même période, MTN et AIRTEL enregistrent une hausse respective de 7 % et 12%.

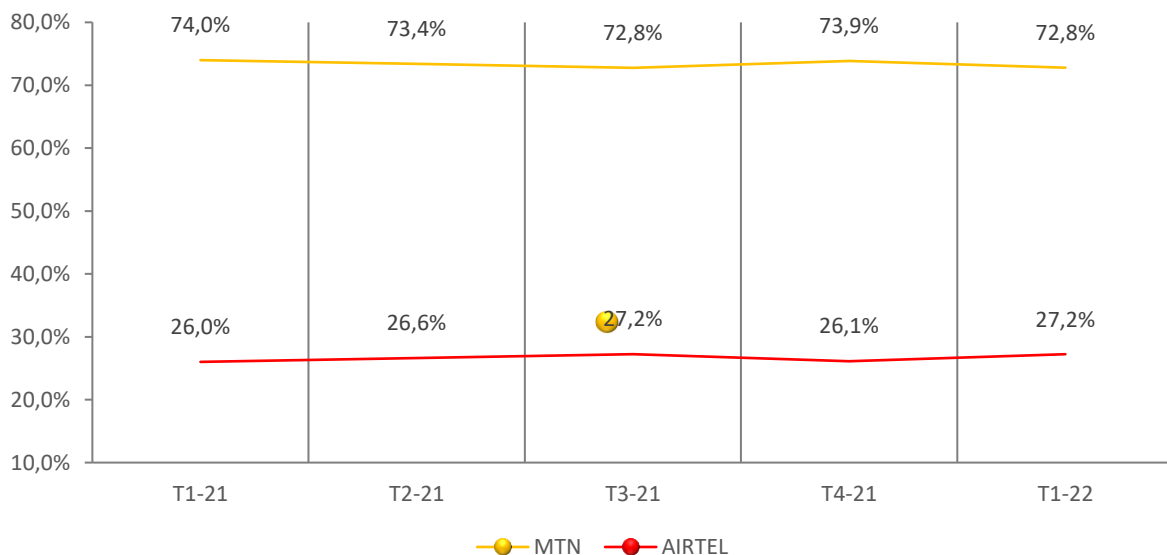
EVOLUTION DES UTILISATEURS DE LA 4G/LTE PAR OPERATEUR

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Abonnements 4G/LTE (000)	889	922	942	986	967
MTN	658	677	685	728	704
AIRTEL	231	245	256	258	263

Source : Opérateurs

MTN est l'opérateur qui compte le plus d'utilisateurs de la technologie 4G avec 72,8% de parts de marché.

PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE L'INTERNET (4G)



Sources : Opérateurs et ARPCE

IV. Trafic Internet

4.1. TRAFIC TOTAL DU MARCHÉ

Au T1-22, le volume total du trafic internet (la somme des trafics GPRS, EDGE, 3G et 4G) a atteint plus de 7,8 milliards de mégaoctets. Ce trafic a augmenté de 13,1% entre T1-21 et T1-22.

Au T1-22, le trafic 3G a augmenté de 3,4% par rapport au T1-21. Il est passé de 2,8 milliards à 2,9 milliards de mégaoctets.

Au cours de la même période, le trafic GPRS/EDGE/2G a baissé de 10,1%.

Quant au trafic 4G, il a augmenté de 20,7% au T1-22, par rapport au T1-21 ; passant ainsi, de 4,0 milliards à 4,8 milliards de F CFA.

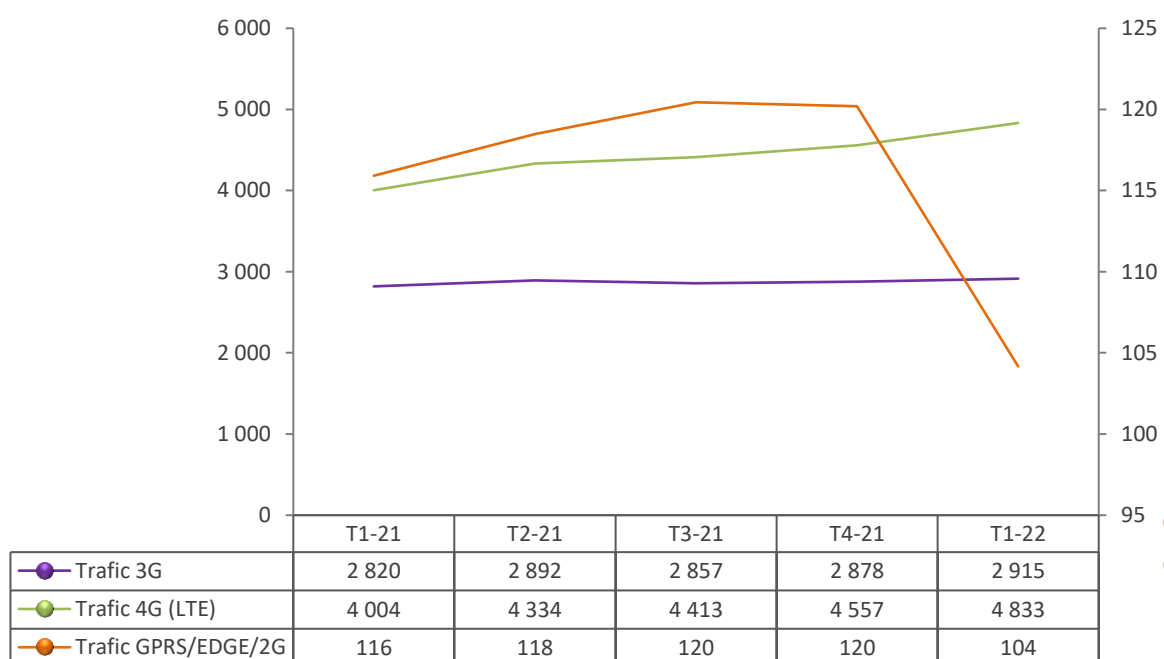
EVOLUTION ET REPARTITION DU TRAFIC INTERNET PAR TECHNOLOGIE (MILLIONS DE MEGAOCTETS)

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Total Trafic internet (Millions de Mo)	6 940	7 345	7 390	7 556	7 852
Répartition du Trafic internet					
Trafic GPRS/EDGE/2G	1,7%	1,6%	1,6%	1,6%	1,3%
Trafic 3G	40,6%	39,4%	38,7%	38,1%	37,1%
Trafic 4G (LTE)	57,7%	59,0%	59,7%	60,3%	61,6%

Sources : Opérateurs et ARPCE

Au T1-22, la part du trafic 3G représente 37,1% du volume total du trafic de l'internet mobile, 61,7% pour le trafic 4G et 1,3% pour le trafic 2G.

EVOLUTION DU TRAFIC INTERNET PAR TECHNOLOGIE (MILLIONS DE MEGAOCTETS)



Source : Opérateurs

4.2. TRAFIC INTERNET PAR OPERATEUR

Entre T1-21 et T1-22, le trafic total d'internet a augmenté de 13,1%. MTN a enregistré une forte croissance au cours de la même période (25,3%), contre une baisse de 4,0% pour Airtel.

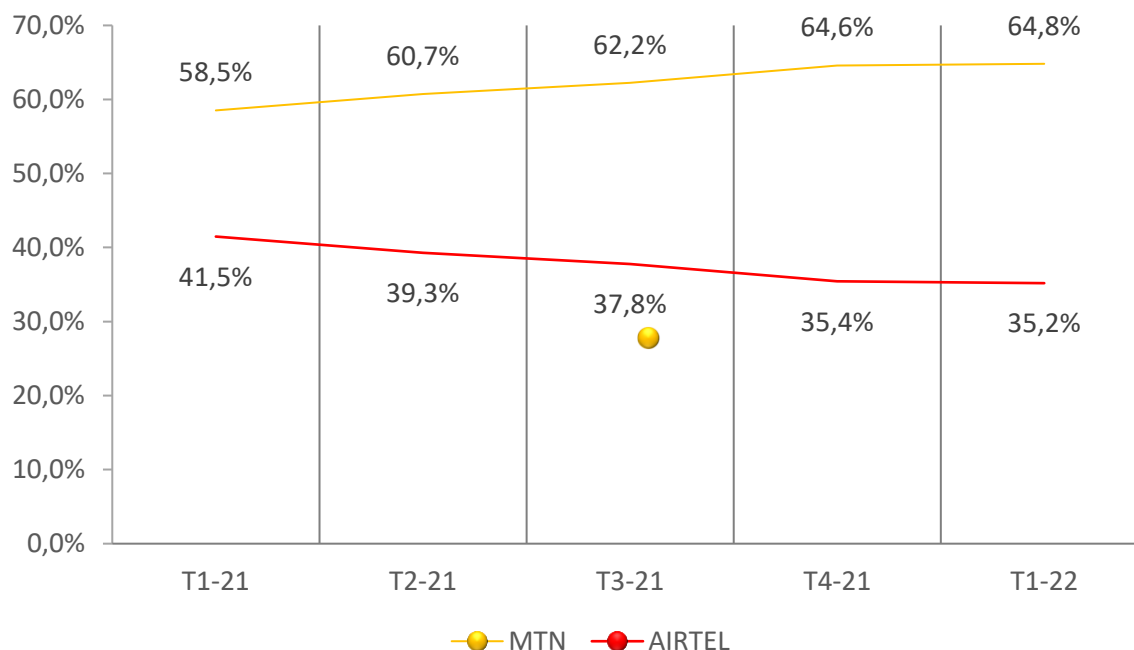
EVOLUTION DU TRAFIC INTERNET MOBILE PAR OPERATEUR (MILLIONS DE Mo)

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Total Traffic internet (Millions de Mo)	6 940	7 345	7 390	7 556	7 852
MTN	4 061	4 461	4 599	4 880	5 089
AIRTEL	2 879	2 884	2 792	2 676	2 763

Source : Opérateurs

Au T1-22, MTN a une part de marché de 64,8% dans le trafic total de l'internet mobile, contre 35,2% pour l'opérateur Airtel.

REPARTITION DU TRAFIC INTERNET MOBILE PAR OPERATEUR



Source : Opérateurs et ARPCE

4.3. TRAFIC GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR

Entre T1-21 et T1-22, le trafic GPRS/EDGE/2G de l'opérateur MTN a augmenté de 2,5% ; soit une hausse d'environ 2 millions de mégaoctets. Cependant, le trafic GPRS/EDGE/2G généré par l'opérateur Airtel a baissé de 31,4% ; soit une diminution d'environ 13 millions de mégaoctets au cours de la même période.

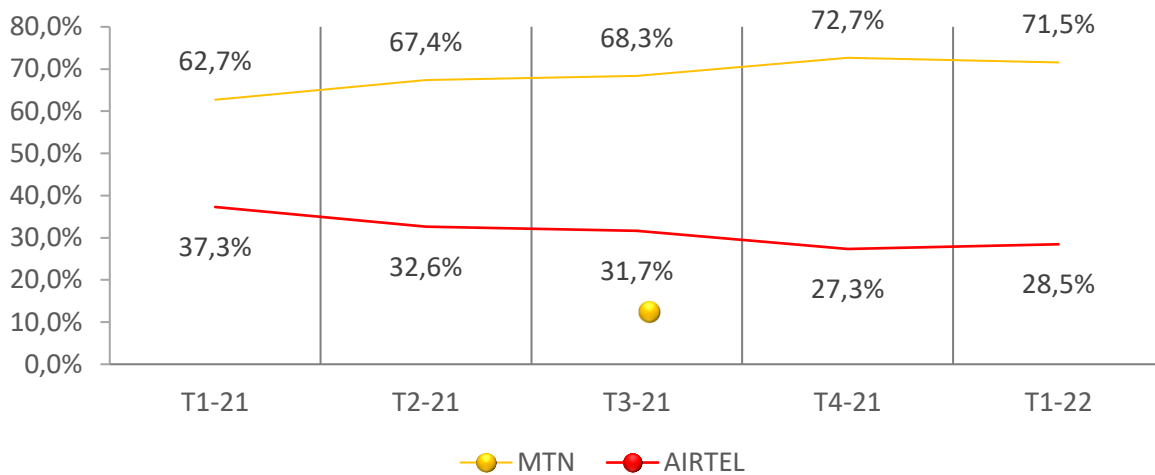
EVOLUTION DU TRAFIC GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR (MILLIONS DE Mo)

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Total trafic GPRS/EDGE/2G (Millions Mo)	116	118	120	120	104
MTN	73	80	82	87	75
AIRTEL	43	39	38	33	30

Source : Opérateurs et ARPCE

Au T1-22, le trafic GPRS/EDGE/2G de l'opérateur MTN représente 71,5% du total du trafic GPRS/EDGE/2G, contre 28,5% pour l'opérateur Airtel.

REPARTITION DU TRAFIC GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR



Sources : Opérateurs et ARPCE

4.4. TRAFIC 3G PAR OPERATEUR

Entre T1-21 et T1-22, le trafic 3G généré par les deux opérateurs a augmenté de 3,4%.

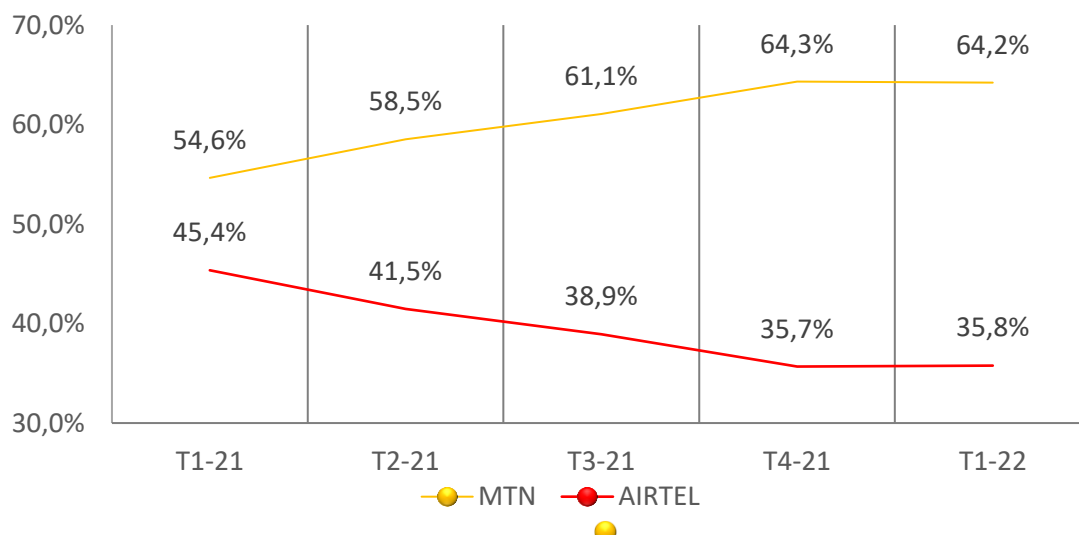
EVOLUTION DU TRAFIC 3G PAR OPERATEUR (MILLIONS DE Mo)

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Total trafic 3G (Millions de Mo)	2 820	2 892	2 857	2 878	2 915
MTN	1 541	1 692	1 745	1 851	1 872
AIRTEL	1 279	1 200	1 113	1 027	1 043

Sources : Opérateurs et ARPCE

Au T1-22, le trafic 3G de l'opérateur MTN représente 64,2% du total du trafic 3G, contre 35,8% pour l'opérateur Airtel.

REPARTITION DU TRAFIC 3G PAR OPERATEUR



Source : Opérateurs et ARPCE

4.5. TRAFIC 4G PAR OPERATEUR

En 2019, la dissociation des données 3G et 4G n'était pas effective. Cette dissociation a été intégrée par les deux opérateurs et a donné lieu, à partir du T1-20, à une comparaison possible entre les différents trimestres.

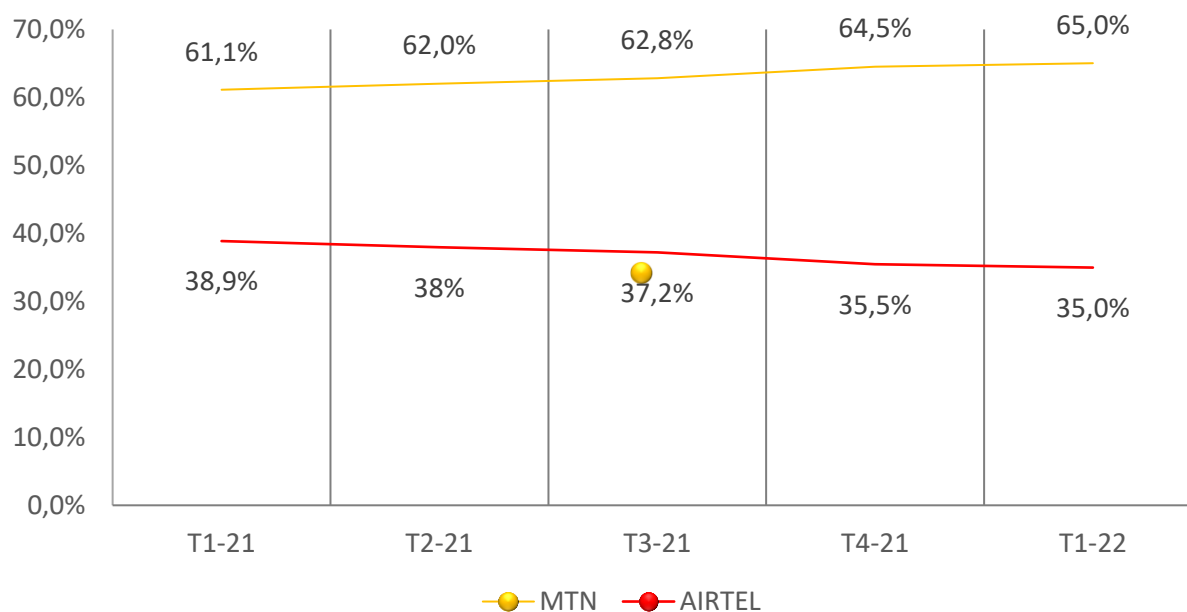
EVOLUTION DU TRAFIC 4G (LTE) PAR OPERATEUR (MILLIONS DE Mo)

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Total trafic 4G/LTE (Millions de Mo)	4 004	4 334	4 413	4 557	4 833
MTN	2 448	2 689	2 772	2 941	3 143
AIRTEL	1 556	1 646	1 641	1 616	1 690

Sources : Opérateurs et ARPCE

A partir du T1-21, on constate une évolution croissante du trafic 4G pour les deux opérateurs. Ainsi, au T1-22, la part du trafic de MTN représente 65,0% du trafic total 4G, contre 35,0% pour Airtel.

REPARTITION DU TRAFIC 4G/LTE PAR OPERATEUR



Sources : Opérateurs et ARPCE

V. Revenu total

5.1. REVENU TOTAL DU MARCHÉ

Le revenu total du marché de l'internet mobile a diminué de 1,0% au T1-22, comparé au T1-21. Il est passé de 13,11 milliards à 12,9 milliards de F CFA.

EVOLUTION DU REVENU TOTAL DU MARCHÉ (MILLIONS DE F CFA)

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Revenu Total internet	13 110	14 263	14 536	13 909	12 974
Revenu GPRS/EDGE/2G	219	229	236	221	177
Revenu 3G	5 325	5 622	5 623	5 299	4 830
Revenu 4G/LTE	7 566	8 412	8 677	8 389	7 967
Répartition du Revenu Total					
Revenu GPRS/EDGE/2G	1,7%	1,6%	1,6%	1,6%	1,4%
Revenu 3G	40,6%	39,4%	38,7%	38,1%	37,2%
Revenu 4G/LTE	57,7%	59,0%	59,7%	60,3%	61,4%

Sources : Opérateurs et ARPCE

Le revenu de la 3G incorporait celui de la 4G jusqu'au T4-19. A partir du T1-20, ce revenu a été éclaté entre les deux technologies.

Cependant, on remarque, qu'à partir du T4-21, la tendance du revenu cumulé de la 3G et de la 4G est à la baisse.

Au T1-22, le revenu de la 3G représente 37,2% du revenu total, contre 61,4% pour le revenu 4G.

Quant au revenu GPRS/EDGE/2G, il a baissé de 19,1% au cours de la même période, et représente 1,4% du revenu total.

5.2. REVENU TOTAL DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE PAR OPERATEUR

Entre T1-21 et T1-22, les revenus de l'opérateur MTN ont augmenté de 10,0%, contre une baisse de 16,7% pour l'opérateur Airtel.

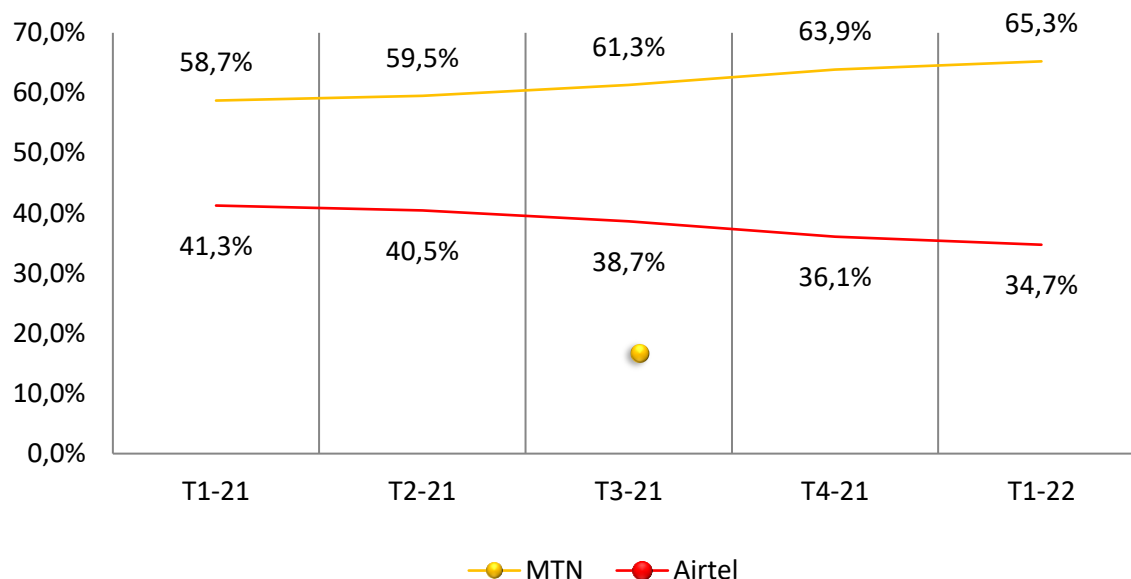
EVOLUTION DU REVENU TOTAL PAR OPERATEUR

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Revenus Total (Millions de F CFA)	13 110	14 263	14 536	13 909	12 974
MTN	7 700	8 491	8 918	8 886	8 466
Airtel	5 410	5 772	5 619	5 023	4 508

Source : Opérateurs

Au T1-22, la part du revenu de MTN sur le revenu total du marché de l'internet mobile est de 65,3%, contre 34,7% pour Airtel.

PARTS DE MARCHÉ EN VALEUR DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE



Sources : Opérateurs et ARPCE

5.3. REVENU GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR

Le revenu GPRS/EDGE/2G du marché de l'internet mobile a baissé de 19,1% au T1-22, par rapport au T1-21. En effet, de 219 millions de F CFA au T1-21, ce revenu est passé à 129 millions de F CFA au T1-22.

EVOLUTION DU REVENU GPRS/EDGE/2G PAR OPERATEUR (EN MILLIONS DE FCFA)

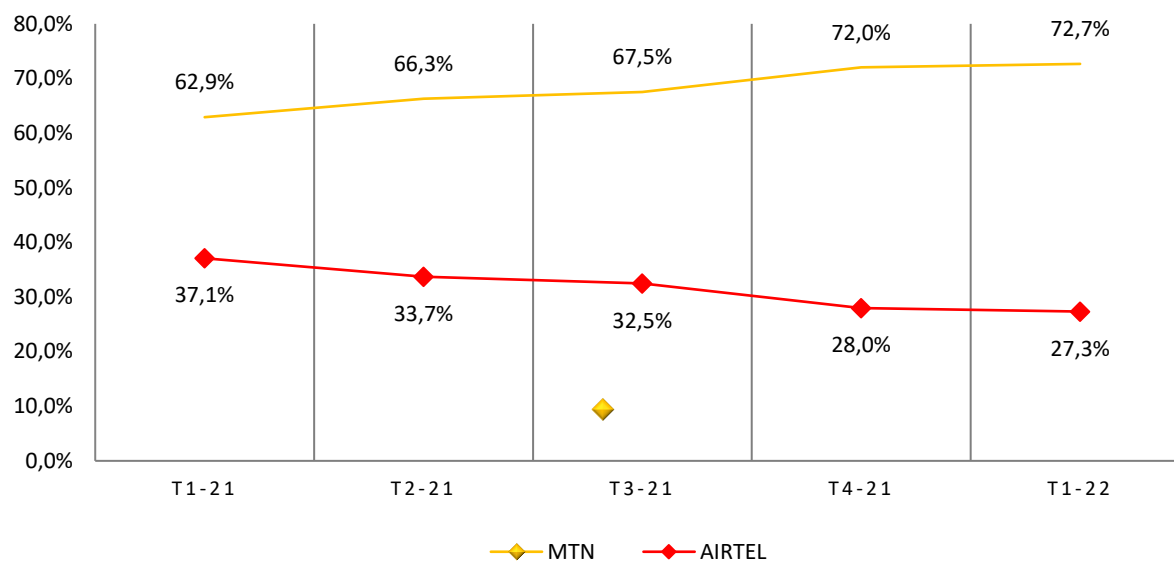
	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Revenu GPRS/EDGE/2G (000)	219	229	236	221	177
MTN	138	152	160	159	129
AIRTEL	81	77	77	62	48

Sources : Opérateurs et ARPCE

Entre T1-21 et T1-22, les revenus GPRS/EDGE/2G de MTN et Airtel ont respectivement baissé de 6,6% et de 40,4%.

La part de marché de MTN s'établit à 72,7%, contre 27,3% pour Airtel.

PARTS DE MARCHÉ EN VALEUR DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DU GPRS/EDGE/2G



Sources : Opérateurs et ARPCE

5.5. REVENU 3G PAR OPÉRATEUR

Entre T1-21 et T1-22, le revenu 3G a enregistré une baisse de 9,3%.

ÉVOLUTION DU REVENU (3G) PAR OPERATEUR
(EN MILLIONS DE FCFA)

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Revenus 3G Total (000)	5 325	5 622	5 623	5 299	4 830
MTN	2 921	3 222	3 383	3 372	3 127
AIRTEL	2 404	2 401	2 239	1 928	1 703

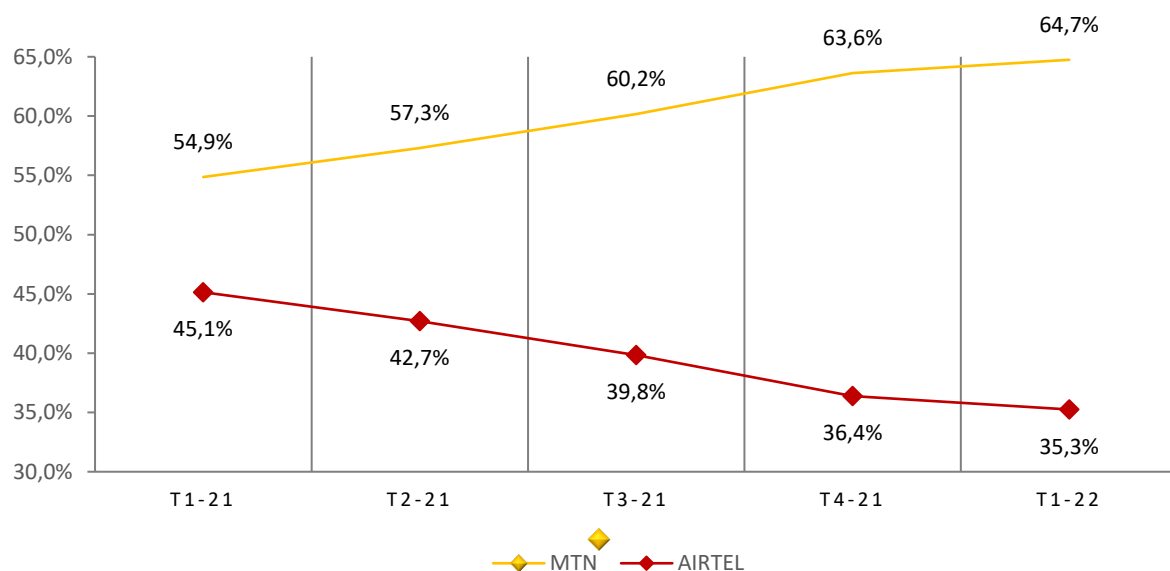
Source : Opérateurs

Cette tendance à la baisse n'est pas générale. En effet, les revenus de l'opérateur Airtel baissent à partir du T2-21 ; soit, 29,2% entre T1-21 et T2-22. Ils représentent 35,3% du total des revenus 3G au T1-22.

Au cours de la même période, les revenus de l'opérateur MTN augmentent de 7,1%.

Avec 64,7% de parts de marché en valeur, MTN demeure le leader incontesté du marché de la 3G.

PARTS DE MARCHÉ EN VALEUR DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE LA 3G



Sources : Opérateurs et ARPCE

5.6. REVENU 4G/LTE PAR OPÉRATEUR

Entre T1-21 et T1-22, le revenu 4G/LTE a augmenté de 5,3%. Cette hausse est le résultat de la dissociation des revenus 3G et 4G à partir du T1-20.

EVOLUTION DU REVENU (4G/LTE) PAR OPERATEUR
(EN MILLIONS DE FCFA)

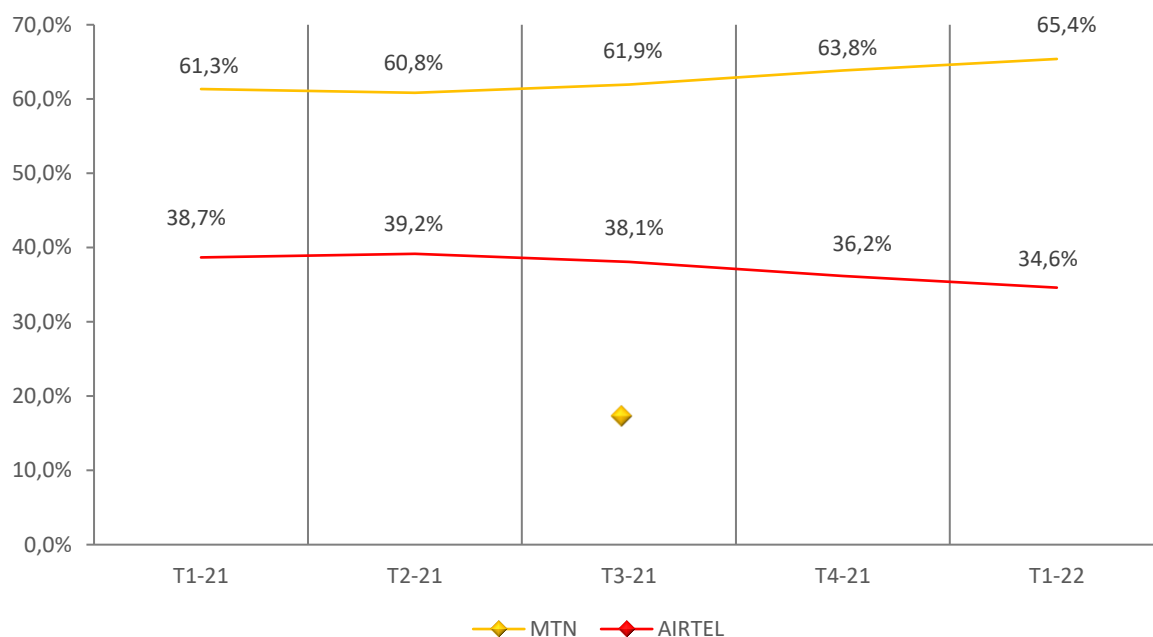
	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Revenus 4G/LTE Total (000)	7 566	8 412	8 677	8 389	7 967
MTN	4 640	5 118	5 375	5 356	5 210
AIRTEL	2 925	3 294	3 303	3 033	2 757

Sources : Opérateurs et ARPCE

Le revenu 4G de l'opérateur Airtel a diminué de 5,8% entre T1-21 et T1-22. Celui-ci représente 34,6% du total du revenu 4G au T1-22. Au cours de la même période, le revenu de l'opérateur MTN a augmenté de 12,3%.

Avec 65,4% de parts de marché en valeur, MTN demeure le leader incontesté du marché de la 4G.

PARTS DE MARCHÉ EN VALEUR DES OPERATEURS SUR LE MARCHÉ DE LA 4G/LTE



Sources : Opérateurs et ARPCE

VI. Ratios

6.1. TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCTET

6.1.1. TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCTET DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE

Entre T1-21 et T1-22, les tarifs pondérés du mégaoctet du marché de l'internet mobile sont passés de 1,89 à 1,65 F CFA, soit une baisse de 12,5%.

EVOLUTION DES TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCTET DU MARCHÉ DE L'INTERNET MOBILE (F CFA/MEGAOCTET)

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Tarifs Pondérés par Mégaoctet	1,89	1,94	1,97	1,84	1,65

Sources : Opérateurs et ARPCE

6.1.2. TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCTET PAR TECHNOLOGIE

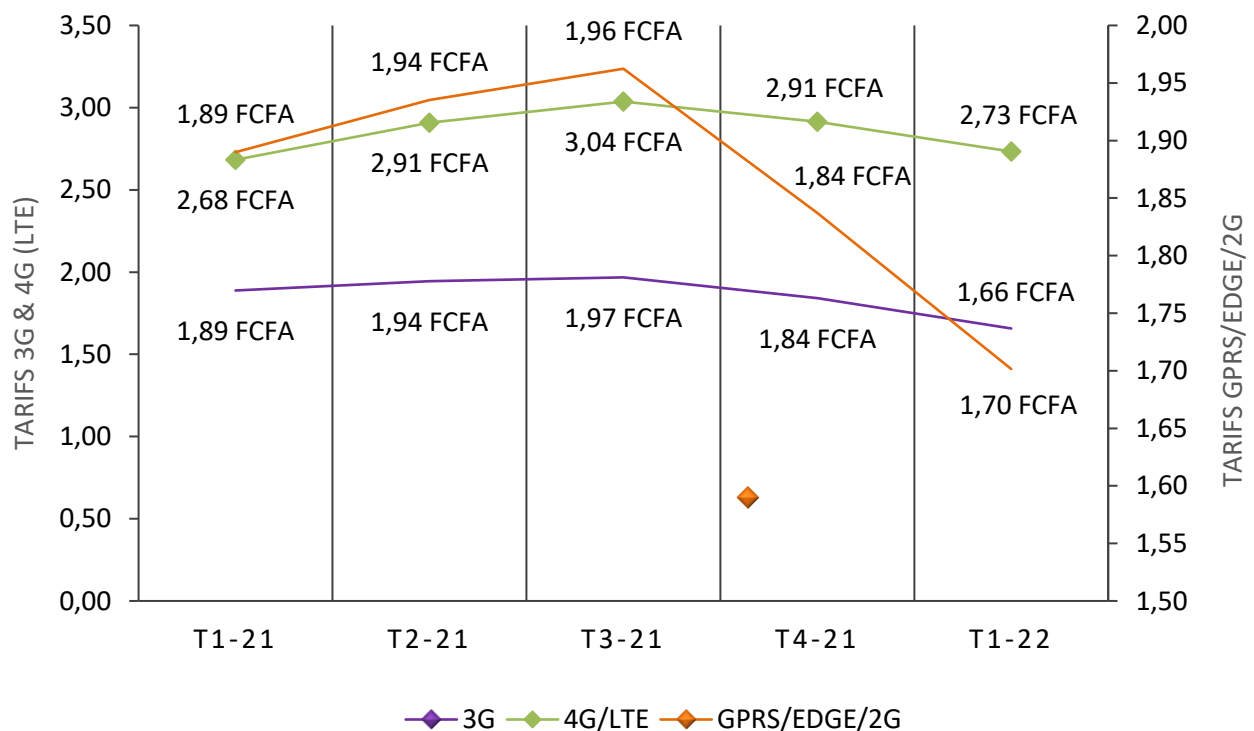
Par rapport au T1-21, les tarifs de la technologie GPRS/EDGE/2G et 3G ont respectivement baissé, au T1-22, de 10,0% et 12,2%, contre une augmentation de 1,9% pour les tarifs 4G.

ÉVOLUTION DES TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCETET DU MARCHÉ PAR TECHNOLOGIE (F CFA/MEGAOCETET)

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Tarifs Pondérés par technologie					
GPRS/EDGE/2G	1,89	1,94	1,96	1,84	1,70
3G	1,89	1,94	1,97	1,84	1,66
4G/LTE	2,68	2,91	3,04	2,91	2,73

Sources : Opérateurs et ARPCE

ÉVOLUTION DES TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCETET PAR TECHNOLOGIE (F CFA/MEGAOCETET)



Sources : Opérateurs et ARPCE

6.1.3. TARIFS PONDÉRÉS DU MEGAOCETET PAR OPÉRATEUR ET PAR TECHNOLOGIE

Toutes technologies confondues, les tarifs pondérés d'Airtel, au T1-22, sont les plus bas du marché (1,63 F/Mo).

Les tarifs pondérés GPRS/EDGE/2G d'Airtel (1,63 F/Mo) sont également inférieurs à ceux de MTN (1,73 F/Mo). Il en est de même pour les tarifs pondérés 3G et 4G. Les tarifs 4G d'Airtel s'établissent à 2,64 F/Mo contre 2,78 F/Mo pour MTN.

EVOLUTION DES TARIFS PONDERES PAR TECHNOLOGIE ET PAR OPERATEUR (F CFA/MEGAOCTET)

Tarifs pondérés par opérateur

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
MTN	1,90	1,90	1,94	1,82	1,66
AIRTEL	1,88	2,00	2,01	1,88	1,63

Tarifs pondérés GPRS/EDGE/2G

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
MTN	1,90	1,90	1,94	1,82	1,73
AIRTEL	1,88	2,00	2,01	1,88	1,63

Tarifs pondérés 3G

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
MTN	1,90	1,90	1,94	1,82	1,67
AIRTEL	1,88	2,00	2,01	1,88	1,63

Tarifs pondérés 4G/LTE

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
MTN	3,01	3,02	3,08	2,89	2,78
AIRTEL	2,29	2,75	2,97	2,95	2,64

Sources : Opérateurs et ARPCE

6.2. ARPU (REVENU MOYEN PAR ABONNÉ)

En moyenne, un abonné aura rapporté 1 447 F CFA par mois à son opérateur au T1-22, contre 1 484 F CFA au T1-21. Le revenu mensuel moyen par abonné a donc baissé de 2,5% entre T1-21 et T1-22.

EVOLUTION DE L'ARPU DE L'INTERNET MOBILE PAR TYPES DE TECHNOLOGIE (EN F CFA)

	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
ARPU internet mobile	1 484	1 554	1 557	1 489	1 447
ARPU GPRS/EDGE/2G	73	74	77	74	63
ARPU 3G	1 639	1 679	1 644	1 534	1 451
ARPU 4G/LTE	2 938	3 087	3 070	2 896	2 803

Sources : Opérateurs et ARPCE

L'écart de l'ARPU entre les trois types de technologie donne une forte indication sur celle qui génère le plus de revenus aux acteurs du marché de l'internet mobile.

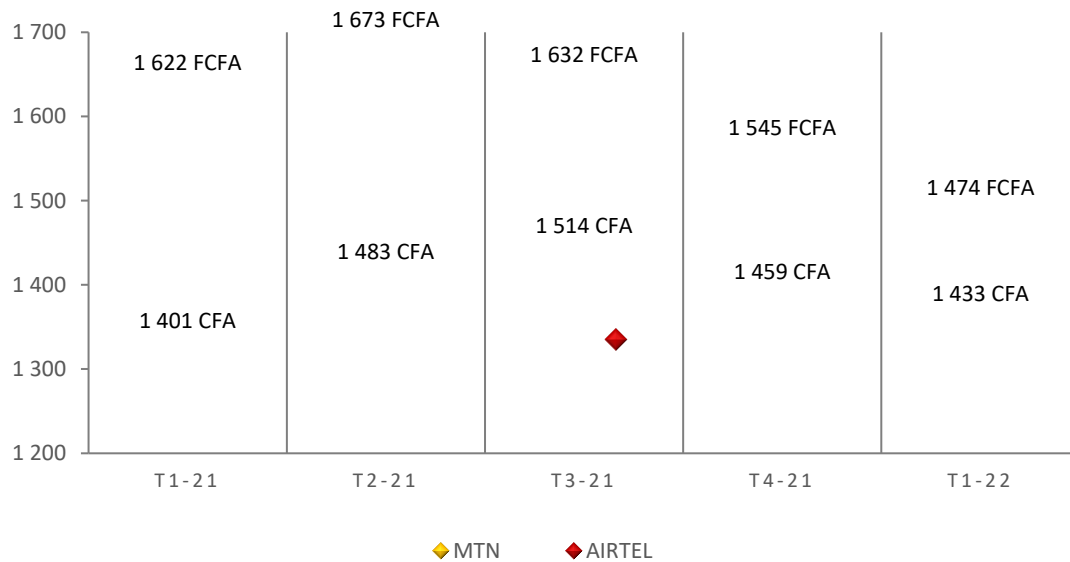
Ainsi, malgré une diminution globale, la part la plus significative sur l'ARPU total est celle de la technologie 4G bien qu'en baisse à partir du T3-21.

Entre T1-21 et T1-22, l'ARPU de l'opérateur MTN a augmenté de 2,3% ; passant de 1 401 à 1 433 F CFA, conformément au graphique ci-dessous.

Quant à l'ARPU de l'opérateur Airtel, il a baissé de 9,1% ; passant de 1 622 à 1 474 F CFA.

Au T1-22, la différence d'ARPU entre les deux opérateurs est de 41 F CFA. Elle était de 221 F CFA au T1-21.

EVOLUTION DE L'ARPU (INTERNET) DES OPERATEURS (EN F CFA)



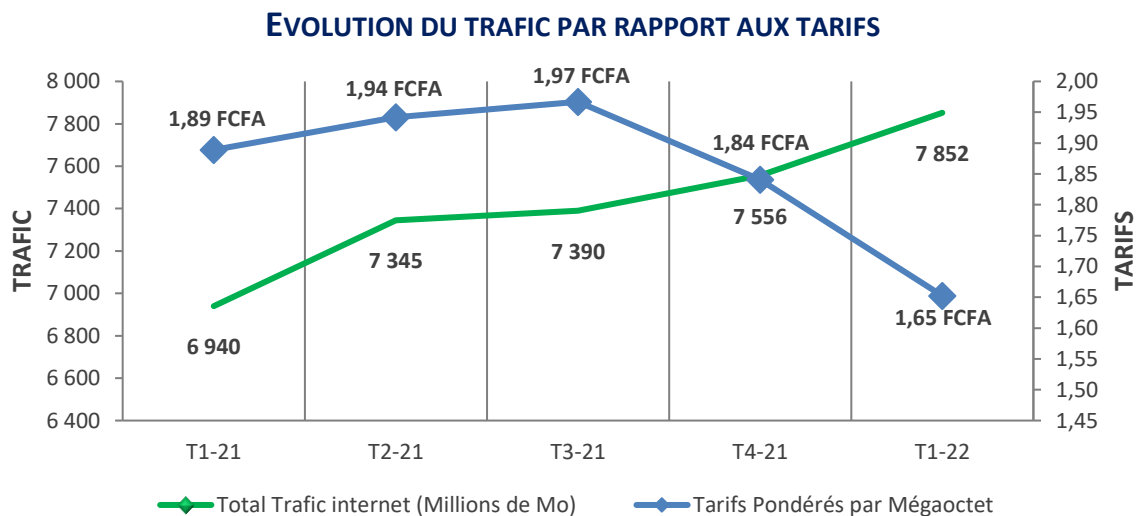
Sources : Opérateurs et ARPCE

VII. Analyse des indicateurs de performance

7.1. OBSERVATION DES PERFORMANCES PAR RAPPORT À LA VARIABLE PRIX

7.1.1. ÉVOLUTION DU TRAFIC PAR RAPPORT AUX TARIFS

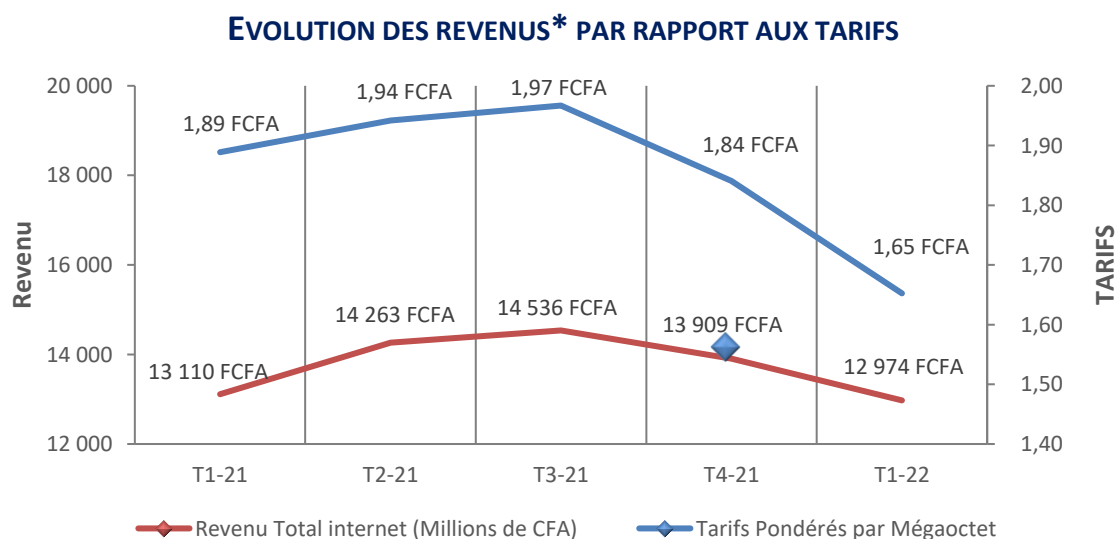
Le graphique ci-dessous montre l'évolution des tarifs pondérés du mégaoctet par rapport à l'évolution du trafic total. Alors que les tarifs des opérateurs ont baissé de 12,5% entre T1-21 et T1-22, le trafic a augmenté de 13,1%. Ce qui montre une corrélation positive entre la baisse des tarifs et l'augmentation du trafic.



Sources : Opérateurs et ARPCE

7.1.2. ÉVOLUTION DU REVENU TOTAL PAR RAPPORT AUX TARIFS

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du revenu total par rapport aux tarifs pondérés par mégaoctet. On observe, entre T1-21 et T1-22, que la baisse des tarifs 12,5% est suivie d'une diminution des revenus (-1,0%).

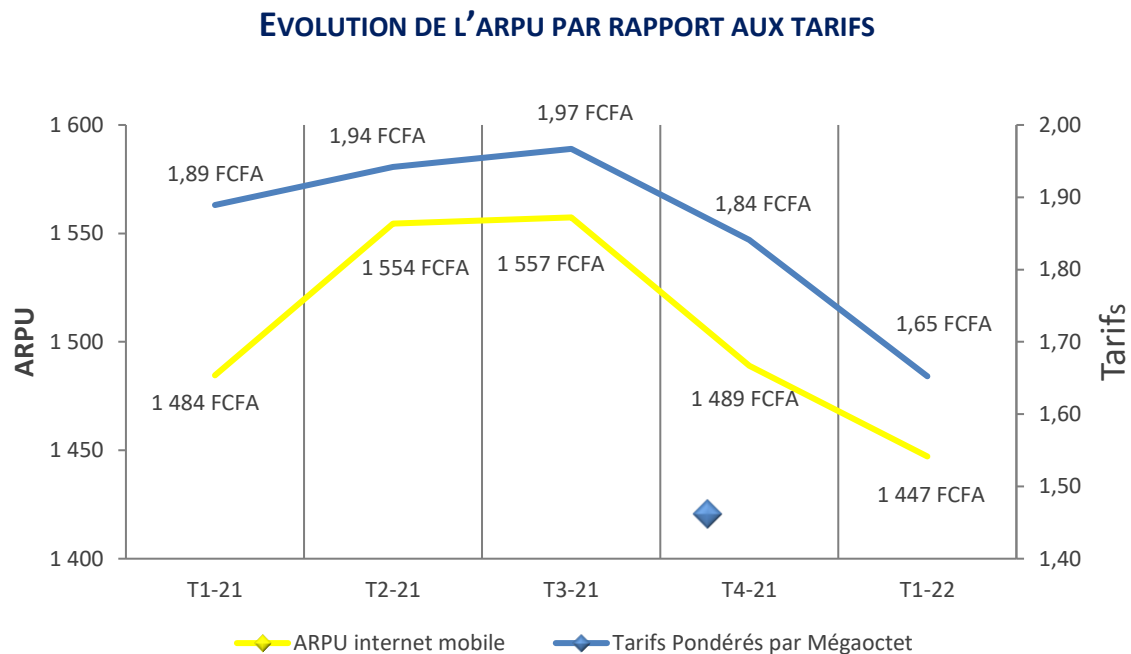


* Revenus exprimés en Millions de F CFA

Sources : Opérateurs et ARPCE

7.1.3. EVOLUTION DE L'ARPU PAR RAPPORT AUX TARIFS

Le graphe ci-dessous montre l'évolution de l'ARPU par rapport à la variable prix ou tarifs. On observe au T1-22, que l'ARPU a baissé de 2,5% par rapport au T1-21. Ainsi, sur la même période, la baisse des tarifs de 12,5% n'a pas induit une augmentation du revenu moyen par abonné.



Sources : Opérateurs et ARPCE

7.2. DES TARIFS À L'ÉLASTICITÉ DU MARCHÉ

Afin d'évaluer l'impact des tarifs sur le comportement des abonnés, l'analyse des variations du trafic et de l'ARPU peut entre-ouvrir des pistes d'explications ; en plus de l'analyse de l'élasticité prix de la demande.

Pour l'ensemble du marché de l'internet mobile, le tarif pondéré des deux opérateurs est de 1,65 F CFA/Mo au T1-22, contre 1,89 F CFA au T1-21.

Le trafic du marché de l'Internet mobile a augmenté de près de 912 millions de mégaoctets au T1-22, par rapport au T1-21. En effet, au T1-21, le trafic de l'internet mobile était de 6,9 milliards de mégaoctets, contre 7,8 milliards de mégaoctets au T1-22 ; soit une hausse de 13,1%.

L'ARPU du marché de l'internet mobile a baissé de 2,5% au T1-22, par rapport au T1-21. Il est passé de 1 484 à 1 447 F CFA.

Le calcul mathématique de l'élasticité prix de la demande sur le marché de l'internet mobile donne un indice de -1,0 entre T1-21 et T1-22.

Au cours de cette période, on constate que les tarifs ont baissé de 12,5%. Cette baisse se traduit par une hausse du trafic total de 13,1%. L'augmentation du trafic montre que les utilisateurs ont été sensibles à la baisse des prix.

Cependant, cette corrélation positive entre la baisse des tarifs et la hausse du trafic n'a pas produit des effets escomptés sur le revenu moyen par abonné. Celui-ci, a enregistré une baisse de 2,5%.

ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE L'ÉLASTICITÉ

	Tarifs* Pondérés		Trafic**		ARPU*		Elasticité
	T1-21	T1-22	T1-21	T1-22	T1-21	T1-22	T1-21 / T1-22
Total Marché	1,89	1,65	6 939 792	7 851 981	1 484	1 447	-1,0
Variation des indicateurs de performance entre T1-20 et T1-21							
	-12,5%		13,1%		-2,5%		

*En F CFA

** En milliers de mégaoctets

Sources : Opérateurs et ARPCE

Les indicateurs ci-dessous, notamment les tarifs et le trafic, montrent l'indice d'élasticité par opérateur.

ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE ET DE L'ÉLASTICITÉ PAR OPÉRATEUR

	Tarifs* Pondérés		Trafic**		ARPU*		Elasticité
	T1-21	T1-22	T1-21	T1-22	T1-21	T1-22	T1-22 / T1-21
MTN	1,90	1,66	4 061 201	5 089 148	1 401	1 433	-2,1
Airtel	1,88	1,63	2 878 591	2 762 833	1 622	1 474	0,3
Total Marché	1,89	1,65	6 939 792	7 851 981	1 484	1 447	-1,0

*En F CFA

** En milliers de mégaoctets

Sources : Opérateurs et ARPCE

Entre T1-21 et T1-22 :

- L'élasticité chez l'opérateur MTN est de -2,1. La baisse des tarifs de 12,3% est suivie par une augmentation du trafic de 25,3%. Les utilisateurs ont été sensibles à la baisse des tarifs. Ce qui a induit une augmentation de l'ARPU de 2,3%.
- L'élasticité chez l'opérateur Airtel est de 0,3. On constate que la baisse des tarifs de 13,2% engendre une baisse du trafic de 4,0%. Les utilisateurs ont été peu sensibles à la baisse des tarifs. L'ARPU a par conséquent baissé de 29,6%.

DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS DANS LE RAPPORT

ARPU (Average Revenue Per User) : c'est le revenu mensuel moyen pondéré qu'un abonné génère à son opérateur. En d'autres termes, c'est la moyenne des dépenses mensuelles que les abonnés consacrent aux communications téléphoniques mobiles.

Consommation Postpayée : le fait pour un utilisateur de payer sa facture Internet à période fixe, donc après qu'il ait consommé du trafic. Une offre postpayée est généralement soumise au paiement d'une caution pour les particuliers. Toutefois, c'est une option qui est généralement prisée par les entreprises pour leurs cadres supérieurs.

Consommation Prépayée : le fait pour un utilisateur de payer à l'avance sa consommation Internet en activant soit un forfait ou en optant pour le tarif structurel de l'opérateur.

EDGE : la norme EDGE ou Enhanced Data for GSM Evolution est une technologie qui encode les données de manière plus efficace que le GPRS. Elle correspond à la génération 2,75G.

Elasticité Prix de la Demande (Ed) : elle mesure la variation de la demande (volume de trafic) à un changement de la variable prix d'un bien ou service. C'est donc le rapport entre la variation du volume de trafic (mégaoctets) sur la variation des tarifs pratiqués par mégaoctet.

FAI : Fournisseur d'accès à Internet.

GPRS : le General Packet Radio Service (GPRS) est une norme pour la téléphonie mobile dérivée du GSM qui permet de transmettre les données par paquets en empruntant simultanément plusieurs canaux GSM. Le réseau GPRS correspond à la génération 2,5G ou 2G+.

Mégaoctet (Mo) : le mégaoctet, dont l'équivalent en anglais est le mégabyte (MB), est une unité de mesure du trafic des données.

Revenu Total : c'est la somme des revenus générés par le trafic du marché de l'internet mobile, toutes technologies confondues.

Tarifs pondérés : c'est le rapport entre le revenu généré par une technologie (GPRS, EDGE, 3G, 4G) sur le trafic généré par cette technologie.

Taux de pénétration : c'est le rapport du nombre d'abonnés sur la population totale.

3G : La 3G désigne la première génération des réseaux de téléphonie mobile. Elle a succédé au réseau GSM (Global System for Mobile Communication). La 3G est basée sur l'UMTS (Universal Mobile Telecommunications Systems) qui exploite une bande de fréquence plus large et un système de transfert des données par paquets.

4G : La 4G/LTE (Long Term Evolution, en anglais) désigne la première génération des réseaux de téléphonie mobile qui introduit du très haut débit. La spécificité de la 4G, par rapport aux réseaux précédents, est le passage à une structure IP (Internet Protocol) qui permet le transport des communications vocales et des SMS sous forme de paquets de données.



Immeuble ARPCE
91 bis Avenue de l'Amitié
BP : 2490 – Centre-ville
Brazzaville, République du Congo

Contact : +242 05 510 7272
Site internet : www.arpce.cg